



European
Social
Charter

Charte
Sociale
Européenne



Comité européen des Droits sociaux (CEDS) 259^e session, 10 – 14 septembre 2012

Ordre du jour

Réclamations collectives

Le Comité examinera les réclamations suivantes :

- Médecins du Monde c. France, Réclamation n° 67/2011
- Conseil européen des Syndicats de Police (CESP) c. France, Réclamation n° 68/2011
- Défense des Enfants - International (DEI) c. Belgique, Réclamation n° 69/2011
- *Association of Care Giving Relatives and Friends* c. Finlande, Réclamation n° 70/2011
- *Association of Care Giving Relatives and Friends* c. Finlande, Réclamation n° 71/2011
- Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) c. Grèce, Réclamation n° 72/2011
- Syndicat de Défense des Fonctionnaires c. France, Réclamation n° 73/3011
- Fellesforbundet for Sjøfolk (FFFS) c. Norvège, Réclamation n° 74/2011
- Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) c. Belgique, Réclamation n° 75/2011
- Fédération des Pensionnés salariés de Grèce (IKA –ETAM) c. Grèce, Réclamation n° 76/2012
- Fédération panhellénique des Pensionnés de la Fonction Publique, Réclamation n° 77/2012
- Syndicat des Pensionnés des Chemins de fer électriques d'Athènes-Piraeus (I.S.A.P.) c. Grèce, Réclamation n° 78/2012
- Fédération panhellénique des Pensionnés de l'Entreprise publique de l'Electricité (POS-DEI.), c. Grèce Réclamation n° 79/201
- Syndicat des Pensionnés de la Banque agricole de Grèce c. Grèce, Réclamation n° 80/2012
- Action européenne des Handicapés (AEH) c. France, Réclamation n° 81/2012
- Comité européen d'Action spécialisée pour l'Enfant et la Famille dans leur Milieu de vie (EUROCEF) c. France, Réclamation n° 82/2012
- Confédération européenne de Police (EuroCOP) c. Irlande, Réclamation n° 83/2012
- Union syndicale des Magistrats administratifs (USMA) c. France, Réclamation n° 84/2012
- Confédération générale du Travail de Suède et Confédération générale des Cadres, Fonctionnaires et Employés c. Suède, Réclamation n° 85/2012

Echange de vues annuel avec l'Organisation Internationale du Travail

Un échange de vues se tiendra avec Madame Shauna Olney, Coordinatrice, Equipe de l'Egalité portant sur les droits fondamentaux dans le domaine de l'emploi, de la non-discrimination et de l'égalité de rémunération.

M. Alexander Egorov fera une présentation de la Recommandation concernant les socles nationaux de protection sociale, adoptée par la Conférence internationale du travail en juin 2012.

Rapports nationaux en vue des Conclusions 2012 de la Charte et Conclusions XX-1 (2012) de la Charte de 1961

L'article 1 : le droit au travail sera examiné par le Comité.

Le Comité adoptera les Conclusions 2011 pour la Hongrie qui a soumis son 1^{er} rapport sur la Charte révisée en juillet 2012, ne respectant pas le délai de soumission des rapports fixé au 31 octobre 2010.

Les réunions sur les dispositions non acceptées de la Charte révisée

Les pays concernés en 2012 sont les suivants : Albanie, Finlande et Turquie